

Prix Jean et Claire Delva 2009 :

Lutte contre la violence à l'égard des femmes Appel à projets

Depuis 2003, Claire Delva, présidente internationale de l'AIC (1971-1983), a créé à la mémoire de son époux, un prix destiné à soutenir des initiatives AIC dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

A l'aube de ses 90 ans, Claire garde à l'égard de l'AIC un intérêt et un enthousiasme extraordinaires nous amenant à aller toujours de l'avant. Elle reste particulièrement sensible à la cause des Femmes dans la lutte contre les pauvretés et nous invite à dynamiser spécialement nos actions qui s'adressent à celles qui, dans le monde entier, sont victimes de toutes formes de violence.

C'est pourquoi nous avons décidé d'associer son nom à celui de son cher mari dans cette action particulière.

Comme tous les deux ans, nous vous proposons de **promouvoir** dans vos pays respectifs, **des actions de prévention, de prise de conscience, d'accompagnement et de formation visant à améliorer la condition des femmes victimes de violence.**

Cet appel s'inscrit pleinement **dans le cadre des lignes opérationnelles de l'AIC.**

Nous sommes en effet convaincues que lutter contre toutes les formes de violence subies par les femmes lève un obstacle à leur prise d'autonomie et renforce les réponses à leur pauvreté.

Nous sommes persuadées que vous serez tentées de démontrer cette fois encore votre engagement créatif dans ce domaine. Une vingtaine de projets nous ont été proposés depuis 2003.

En 2007, nous avons soutenu les projets suivants :

- Sensibilisation et formation pour 70 femmes victimes de violence domestique à Panama
- Campagne itinérante de sensibilisation contre les pratiques culturelles violentes envers des femmes veuves et abandonnées au Nigeria
- Réinsertion sociale économique de 86 mères victimes de violence morale à Madagascar

Soyez parmi les prochaines associations sélectionnées afin de poursuivre l'initiative du prix Jean et Claire Delva et de contribuer ainsi à une vie plus digne pour les femmes de votre pays.

Nous vous rappelons les critères de sélection du prix :

- Implication des volontaires AIC dans l'action
- Impact au niveau des participants au projet (bénéficiaires) et du public en général
- Originalité de l'action dans le cadre de la lutte contre la violence envers les femmes
- Viabilité de l'action

Chaque projet doit inclure en plus de la description de l'action le budget correspondant.

Envoyez-nous vos projets au plus tard pour le **15 octobre 2009** afin que nous puissions les promouvoir le 25 novembre à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes. Adresse courriel : service.projet@aic-international.org

Marina Costa
Présidente internationale

Natalie Monteza
Responsable projets